me tout légitime, pour que vous y fassiez droit.

Dans l'attente de vous lire, recevez Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Par ordre :

Ch. QUINTIN.

Non content d'avoir refusé de recevoir les délégués lors de l'entrevue, M. Lemay garde aujourd'hui le silence sur cette lettre toute légitime. Ce serait cependant logique qu'il nous confirme par écrit les satisfactions qu'il accorde à ses ouvriers. Que penser de ce mutisme. Je laisse les ouvriers et le public juges d'une pareille attitude.

Ch. Q.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi prochain, 3 décembre, à 5 heures précises du soir établissement Bertiau à Sin-le-Noble ; réunion générale des secrétaires de sections et du Conseil d'administration.

Ordre du jour : Les élections à la Caisse de secours des mines d'Aniche et autres mesures à prendre.

Nota. — Les camarades qui par erreur n'auraient pas reçu de convocation personnelle, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le Secrétaire : Ch. QUINTIN.

SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN D'ANZIN

SECTION D'HAVELUY

A quoi servent les règlements. — Le citoyen Decarpentry J.-B., délégué mineur, adresse à M. le Préfet du Nord, la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

Bassin d'Anzin. — Des plaintes m'ayant été transmises sur des irrégularités commises par le personnel travaillant à l'étage de 220, je suis descendu le 20 novembre dernier, à trois heures du matin, voulant m'assurer personnellement des faits existants.

L'exploitation de cet étage est desservie principalement par trois plans inclinés, treuils répétants comme l'on dit vulgairement. Les tailles en extraction se trouvent sur le troisième treuil.

L'exploitant ne faisant pas monter les bois en haut de ces plans inclinés, les ouvriers avaient contracté la coupable habitude de monter les bois eux-mêmes sur ces dits plans inclinés. Dès lors ces passages interdits par le règlement des mines étaient devenus le chemin habituel du personnel.

Sans souci du règlement, sans souci des accidents multiples qui pouvaient arriver journellement, l'exploitant fermait les yeux et bien mieux commandait ces contraventions en ne faisant pas, comme je vous le dit plus haut, monter le bois nécessaire à l'entretien des galeries.

En présence de ces faits, je suis allé trouver l'ingénieur qui me promit formellement que désormais le règlement serait respecté.

Voulant m'assurer que cette promesse d'en haut lieu était tenue, je suis descendu, aujourd'hui 27 novembre, de bonne heure au matin. Eh bien ! Monsieur le Préfet, j'ai le regret de vous annoncer, qu'actuellement comme avant le 20 novembre, les ouvriers se livrent encore à ces manœuvres coupables mais forcées.

Et le péril de ce passage se double de ce qu'en plusieurs endroits, le boisage est très défectueux.

J'ose, Monsieur le Préfet, au nom de la sécurité du personnel, vous demander, de vouloir bien apporter la sanction nécessaire que méritent les faits précités. Je ne m'avance pas en vous déclarant que ces faits délictueux se pratiquent en beaucoup d'endroits.

Si ma requête ne trouvait pas auprès de vous, la sanction qu'elle mérite, je me verrai dans l'obligation d'aviser, Monsieur le Ministre du Travail.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

DESCARPENTRY J.-B., délégué mineur.

FOSSE BLEUSE-BORNE

A PROPOS DES LONGUES COUPES

Lors de la dernière grève, des dissentiments surgirent vers la fin entre quelques militants de la Chambre syndicale. L'on vit quelques renégats sortir de nos rangs et aller prêchant partout l'action directe. Ces manitous du capitalisme croyaient récolter le fruit de leur mauvaise foi, en s'adressant à ceux qu'ils voulaient tromper. Mais les mineurs ne se laissent pas rouler (comme l'on dit vulgairement), et il s'en fallut de peu qu'ils n'admonestèrent de belle façon ceux qui préconisaient la fameuse réforme : 8 heures, 8 francs !

Il y a pour croire que les dirigeants du Syndicat dissident (nous allions dire Jaune) ont la mentalité fausse, car tels le grand Arthur et ses compagnons, qui criaient à tue-tête 8 heures, 8 francs, font aujourd'hui (ô ironie), 14 heures et même 16 heures par jour *igare au coq*. Eux qui se disent fervents militants, qu'ont-ils retenu des conseils donnés par les leurs, c'est-à-dire par les affiches signées : Evin, Cerezo et Berthet. Rien, absolument, rien.

Nous, les partisans du Vieux-Syndicat, nous vous crions : « Pour se mêler des intérêts de ses camarades, on doit d'abord être exemple soi-même, comme l'a fait notre camarade Podvin, en 1899, 1900, 1901, 1902, 1903. A-t-il fait son devoir ? celui-là.

Maintenant, camarades, nous pouvons juger l'attitude des partisans de l'action directe. Nous en avons des bonnes preuves à Anzin. C'est à vous de choisir de quel côté vous devez aller, et si vous reconnaissez que le vrai défenseur des mineurs est le Vieux Syndicat (et personne n'en doute), nous vous invitons à vous faire inscrire le plus tôt possible, car au sein de celui-ci, il n'y a que des militants sincères et dévoués à vos intérêts. Donc camarades, debout pour les luttes futures et adhérons tous au « Syndicat à base de résistance et de chômage », et vive l'union des travailleurs.

Un groupe d'ouvriers mineurs syndiqués.

Rapport de délégués mineurs

MINES DE COURRIÈRES. — *Fosse numéro 8.* — Visite réglementaire du 27 novembre 1906, descendu au niveau de 264 mètres, j'ai visité la bowette du nord ainsi qu'eles galeries et chantiers d'ela 5e et 6e veines nord-ouest. En visitant le treuil de la 5e, j'ai remarqué qu'il y avait manque de remblais aux tailles Berton Emile, Catenne et Senis François.

Dans la 6e veine nord-ouest, au montage Boullon Jules, les buses d'aérage se trouvent à près de 10 mètres en arrière des fronts et les ouvriers occupés à ce montage souffrent du manque d'air.

Fait à remarquer, en quinzaine normale les buses sont parfois si près des fronts qu'elles gênent les ouvriers, pourquoi n'en est-il plus de même.

BERTON Charles, délégué mineur.

MINES D'OSTRICOURT. — *Fosse numéro 3.* — Descendu à l'étage de 230 mètres, j'ai visité la veine numéro 6, la descenderie, les retours j'ai constaté qu'il est nécessaire de faire des réparations dans le premier et le deuxième retours. Ensuite j'ai visité les tailles et les voies. J'ai constaté sur le pied du montage numéro 8, qu'il y a des billes cassées à l'emplacement où se met le chargeur, ainsi que sur la voie de fond et le terrain est très mauvais.

J'ai constaté ensuite qu'il serait nécessaire de faire épuiser les eaux dans les voies, car cela porte préjudice aux herscheurs, qui sont dedans toute la journée.

J'ai remarqué aussi et j'ai sur ce fait attiré spécialement l'attention de M. le Préfet, que les raccommodeurs font la coupe au lieu d'entretenir les voies.

Ce n'est pas pendant la quinzaine dite de Ste-Barbe, quand toutes les précautions sont déjà négligées, que l'on peut se laisser aller à ces errements.

Le délégué mineur : VIATEUR.

L'Araignée

L'araignée n'est pas seulement un vilain animal, c'est un monstre dénaturé ; oyez plutôt.

Lorsqu'une araignée mâle a choisi sa future épouse, il observe le point où celle-ci a tissé sa toile et il vient prudemment s'installer tout auprès. Dès qu'il voit sa Dulcinée au milieu de ses fils, il avance timidement et frappe deux ou trois coups de patte au bord de la toile, du côté où sa prétendue ne regarde pas ; au premier choc, celle-ci se retourne furieuse, prête à fondre sur l'imprudent insecte qui s'aventure sur son domaine. Mais le prétendant s'enfuit aussitôt ; il revient peu après et recommence son manège. Tant que l'araignée femelle roule de gros yeux le mâle se tient à une distance respectable. Si, après deux ou trois tocs tocs sur la toile, il trouve à sa voisine un air aimable, il marche hardiment jusqu'au milieu de la toile et le mariage s'accomplit.

Malheureusement la lune de miel n'est pas longue, chez les araignées ; aussitôt le mariage consommé, la femelle mange le mâle; celui-ci plus petit qu'elle, n'est pas en état de se défendre. Sa terrible épouse, Barbe-Bleue femelle, n'en fait qu'une bouchée.

Mais l'araignée est aussi bonne mère qu'elle est méchante épouse. Elle pond ses œufs dans un nid de soie qu'elle emporte toujours avec elle et qu'elle surveille jalousement ; lorsque les petits sont éclos, elle les protège à merveille contre les attaques des autres araignées ,qui auraient tôt fait de les anéantir. La petite famille vit en bonne harmonie jusqu'à ce que chacun soit en état d'agir et de vivre pour son propre compte. Alors, on se sépare et si on se rencontre ensuite, on se traite en ennemis : le plus fort mange le plus faible.

L'araignée a un appétit formidable : Sir John Lubbock, qui a publié d'intéressantes études sur cet insecte, a constaté, par des pesées méthodiques, qu'en vingt quatre heures, la nouriture d'une araignée correspond, poids égal, pour un homme adulte, à : deux bœufs entiers, treize moutons, une douzaine de porcs et quatre barils de poissons. Après cela, il ne faut plus s'étonner si les araignées sont si voraces et si ardentes à la chasse.

A quoi se dépense une telle consommation de nourriture, chez un insecte aussi petit ? A l'élaboration de la soie que l'araignée emploie à confectionner les toiles et les fils dont elle est si prodigue, avec lesquels elle chasse et qui lui servent de chemin aérien pour se transporter d'un point à un autre.

La soie de l'araignée est d'une finesse excessive ; elle est contenue dans une petite vessie transparente située au bas de l'abdomen ; elle en sort par deux ou trois mamelons charnus aboutissant à six tubes recourbés plusieurs fois sur eux-mêmes ; le nombre de trous par lesquels sort la soie se compte par milliers et toutes ces filières ne forment qu'un seul fil d'une ténuité extrême, puisqu'il en faut 90 pour égaler la soie du cocon et 18.000, pour atteindre la grosseur du fil à coudre ordinaire.

On est parvenu à utiliser la soie de l'araignée. Le général Galliéni a industrialisé, à Madagascar, l'élevage de cet insecte. C'est une réhabilitation pour la vilaine araignée. On a créé des parcs où l'on entretient une araignée spéciale, l'halabe, qui est une excellente fileuse. On prend chaque jour un certain nombre d'halabes et on les introduit, douze par douze, dans un appareil fort ingénieux, où on les place sur le dos et où on les tient, sans leur faire de mal ; on saisit le fil secrété par chacune des araignées et on réunit les douze fils, qui viennent s'enrouler simultanément sur une bobine où ils reçoivent la torsion nécessaire (sept tours par mètre de fil). Ce fil est ensuite doublé ; il se compose ainsi de vingt-quatre brins.

Lorsqu'une araignée ne donne plus de fil, on la remplace par une autre, de sorte que le dévidage est continu ; puis on la reprend quelques jours après. Chaque araignée subit quatre ou cinq dévidages après lesquels elle est épuisée ; elle a fourni ainsi 0,90 à 0,95 grammes de soie. Il faut environ 1200 halabes pour fournir 1 kilogramme de fil. La dépense n'est pas très grande, car les halabes ne coûtent rien à nourrir et on en trouve autant qu'on en veut.

La couleur de la soie d'halabe est d'un beau jaune d'or ; toutefois elle n'est pas très stable et ne résiste pas aux lavages par le savon bouillant et par les alcalis. On arrivera certainement à remédier à cet inconvénient.

P. D'ARLATAN.

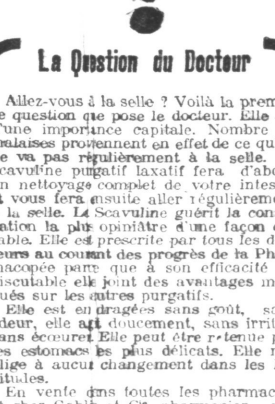

La Question du Docteur

Allez-vous à la selle ? Voilà la première question que pose le docteur. Elle est d'une importance capitale. Nombre de maladies proviennent en effet de ce qu'on ne va pas régulièrement à la selle. La Scavuline purgatif laxatif fera d'abord un nettoyage complet de votre intestin et vous fera ensuite aller régulièrement à la selle. La Scavuline guérit la constipation la plus opiniâtre d'une façon durable. Elle est prescrite par tous les docteurs au courant des progrès de la Pharmacopée parce que à son efficacité indiscutable elle joint des avantages marqués sur les autres purgatifs.

Elle est en dragées sans goût, sans odeur, elle agit doucement, sans irriter, sans écœurer. Elle peut être retenue par les estomacs les plus délicats. Elle n'oblige à aucun changement dans les habitudes.

En vente dans toutes les pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmacien, rue Ballu, Paris. 2 fr. la boîte pour nombreuses purgations.

Scavuline

020-5.

Entretien du laiton

Les objets en laiton sont nombreux dans une maison ; poignées de portes, chandeliers, bouteilles, etc ; il est nécessaire de les nettoyer souvent, car le contact des mains, et même la simple action de l'air suffisent pour ternir la surface.

Il ne faut pas nettoyer le laiton avec un liquide acide, le brillant que l'on obtient ainsi est trop peu durable, le meilleur moyen d'entretenir le laiton consiste à le frotter avec une bonne pâte à nettoyer ; on en trouve d'excellentes dans le commerce, mais on peut faire soi-même une bonne pâte en mélangeant du tripoli très fin avec de la bonne huile d'olive. A défaut de tripoli, on se sert de pierre ponce en poudre, ou de cendres finement tamisées.

Pour nettoyer des objets en laiton fortement oxydés, il faut d'abord les laver dans une lessive de soude ou de cendres, à laquelle on a ajouté de l'alun à raison de 50 grammes par litre ; on les essuie ensuite et on les sèche dans de la sciure de bois, puis on les frotte avec l'une des pâtes à nettoyer qui viennent d'être indiquées.

D'autres pâtes plus actives peuvent être préparées d'après les formules suivantes :

On fait dissoudre 15 parties d'acide oxalique dans 120 parties d'eau bouillante ; on mélange à ce liquide : 500 parties de pierre ponce en poudre 7 parties d'huile de térébenthine, 60 parties de savon vert et 15 parties d'huile de lin ou de toute autre huile grasse ; on malaxe bien ces matières de manière à obtenir une pâte homogène.

On pétrit 180 grammes de tripoli et 15 grammes de gomme arabique en poudre, avec 30 grammes d'acide oxalique et 30 grammes d'huile d'olive. On ajoute de l'eau au fur et à mesure en quantité suffisante pour donner à la pâte la consistance voulue.

Ces pâtes s'emploient avec un chiffon de flanelle, ou avec une vieille peau de chamois. Il est bon d'essuyer ensuite les objets avec un linge flu humecté d'eau de savon, et, pour terminer, de les frotter avec un linge très fin. En opérant ainsi, la surface des objets en laiton demeurera nette et brillante.

Tout ce que nous venons de dire concerne le laiton naturel ; si on avait affaire à du laiton verni, il faudrait opérer autrement.

P. D'ARLATAN.

CHEVAUX

FERRURE D'HIVER

Dans l'intérêt de nos lecteurs possédant des chevaux, nous attirons leur attention sur une création depuis longtemps mise à l'épreuve et qui a toujours donné les meilleurs résultats dans la ferrure des chevaux pour l'hiver.

Jusqu'ici, on ferrait les chevaux, en hiver, avec des crampons qui perdaient leur tranchant et leur adhérance après quelque temps d'usage, si bien, que,sur les chemins glissants, les animaux perdaient pied, faisaient effort, se blessaient ou se couronnaient.

Tous ces inconvénients disparaîtront par l'emploi du *Crampon* **H**, dont la disposition nouvelle permet de ferrer à glace en assurant la plus parfaite stabilité aux chevaux et sans qu'il soit utile de les déferrer à l'écurie.

Les ferrures **H**, dont le prix est très modique, s'adaptent et s'enlèvent avec la plus grande facilité ; elles sont faites du meilleur acier et durent trois semaines au moins.

Un cheval ferré aux quatre pieds avec cette ferrure ne risque, ni de tomber, ni de se couronner, ni de s'abattre.

Les propriétaires de chevaux n'hésiteront donc pas à ferrer leurs animaux avec les crampons **H** qu'ils trouveront chez tous les quincaillers et maréchaux-ferrants.

Voir à la dernière page les Ventes de Terre à bon marché, en Algérie. 035-5

INFORMATIONS

Commerciales et Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 29 novembre 1906

AVOINES. — Calmes. — Cour. 20 60. — Proch. 20 75. — J.-F. 20 80. — 4 prem. 20 85. — 4 mars 21 10.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 17 75. — Proch. 17 75. — J.-F. 17 75. — 4 prem. 17 75. — 4 mars 17 75.

BLÉS. — Calmes. — Cour. 22 95. — Proch. 23 15. — J.-F. 23 20. — 4 prem. 23 30. — 4 mars 23 50.

FARINES. — Calmes. — Cour 30 30. — Proch. 30 25. — J.-F. 30 20. — 4 prem. 30 15. — 4 mars 30 30.

LINS. — Soutenus. — Cour. 51 75. — Proch. 51 75. — 4 prem. 51 50. — 4 mai 51 50.

SUCRES. — Calmes. — Cour. 27 62. — Proch. 27 75. — 4 prem. 28 37. — 4 mai 28 87.

COLZAS. — Calmes. — Cour. 86 50. — Proch. 85 25. — 4 prem. 79 50. — 4 mai 68 75.

ALCOOLS. — Calmes. — Cour. 42 »». — Proch. 42 25. — 4 prem. 43 50. — 4 mai 44 75.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 29 novembre 1906.

La situation de notre place est en excellente amélioration, on prévoit que la liquidation se passera facilement.

Notre Fonds National reprend à 95,95,les Fonds d'Etats Etrangers sont également mieux tenus. Italien 103. Extérieure 95,37. Portugais en hausse de 0,40 à 71,35. Turc Unifié 94,70. Russe 4 % 1901 76,80. Russe 3 % 1891 64,00, le 3 % 1896 à 62,95, le 5 % 1906 à 86,90.

Au compartiment des Banques, on remarque tout particulièrement la forte hausse de la Banque de Paris et des Pays-Bas à 1687. Banque de France 4060. Lyonnais mieux à 1209, de même que l'Union Parisienne à 820.

Pas encore de modification aux Chemins français.

Valeurs de Traction plus calmes, voire même l'Omnibus entre 948 et 938. Métropolitain 492. Thomson 744.

Pas de changement aux Chemins Espagnols. Andalous 244. Nord-Espagne 276. Saragosse 427.

Valeurs Nitratières inchangées. Lagunas 116. Lautaro 338.

Un peu de mieux en Valeurs Industrielles Russes. Briansk 319. Sosnowice 1275. On assure qu'il n'y a rien de vrai dans le bruit d'augmentation de capital qui avait couru en bourse. Hartmann 871.

Aux Valeurs Métallifères, on reste stationnaire. Aguilas 182. Jouissance Malidana 639. Métaux 585.

Le Suez est mieux à 4500. La Banque Ottomane est ferme à 682. Les Tabacs Ottomans s'avancent à 457.

Valeurs Cuprifères mouvementées. Rio Tinto 1958 clôture 1948. Cape-Copper 213-218, on parle d'un dividende de 21,50 dont 3,75 déjà payé. Tharsis calme à 218.

Compartiment Sud-Africain en plein marasme. East-Rand 95,25. Ferrers 465. Geldenhuis 89,00. Goldfields 90,25. Rand-Mines 146. Robinson Gold 187. Transvaal 60,25. Village 94,00.

La De Beers est moins travaillée à 535.

Huanchaca activement négociée de 127 à 128,50.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 29 novembre 1906.

Peu de changement depuis hier dans l'allure du Marché du Comptant, bien des compartiments sont délaissés et indécis.

Peu d'animation en Actions de Banques. Les Capital Crédit de Belgique s'inscrivent à 131 1/4.

Les Banques de Bruxelles se répètent à 1091. La Banque Nationale reste à 4550. Parmi les Valeurs de Traction, les Ordinaires Chemin du Congo sont fermes à 1591, les Parts de Fondateur progressent à 4450.

Un bon courant de demandes continue à se manifester au Compartiment des Tramways : La Dividende Bruxellois se consolide à 917 1/2. Les Capital Rotterdam font 158 fr. Les Economiques sont à 3105. Les Madrid Espagne sont avantageux à 173. On achète l'Union des Tramways à 86.

Un peu de laisser aller en Sidérurgie, Cockerill fléchit à 1885. Nicaise et Delcuve à 1720. Ougrée rétrograde à 1510. La Métallurgique Couillet répète le cours de 800 fr. Il y a pourtant lieu d'excepter : Aumetz-la-Paix qui passe à 800 fr. et Angleur qui se ressaisit à 472.

Les Charbonnages sont peu travaillés et plutôt lourds : Bois-Avroy est ramené à 115 et Fontaine-l'Evêque à 2300. La Grande Machine perd une fraction à 5075 et Horlooz fléchit à 2707.

Les Houillères-Unies sont également moins soutenues à 408 1/2. On échange la Petite Bacnure à 1440.

Les Zincs se traitent sans changements appréciables. L'Austro-Belge à 467 1/2, la Vieille-Montagne à 962 1/2. L'Asturienne regagne du terrain à 7150. Les Zincs de Silésie sont dans le même cas à 1762 1/2.

L'amélioration des Verreries s'accentue.

Rien de particulier aux industries diverses. Les titres étrangers attirent peu l'attention : Dniéprovienne 1522, Russo-Belge 1177 1/2, Kolomna 1160. Il y a lieu cependant de constater les bons achats en Charbonnages. Kaiping 450.

BOURSE DE LILLE

Lille, 29 novembre 1906.

Les changements à signaler au Marché des Valeurs Charbonnières sont généralement insignifiants, l'on piétine sur place en attendant que l'on soit fixé sur ce que décidera le Gouvernement relativement aux Mines.

Aniche est résistant à 1595. Anzin reste demandé au dernier cours. Bruay se ramasse à 860, ce qui laisse prévoir une prochaine reprise. Bully se maintient bien à 5100, la petite coupure se traite à 103.

Le 5e Carvin est mieux à322. Campagnac en nouvelle amélioration à 215.

Clarence recule à 346. Courrières toujours ferme à 2669.

Crespin négligé à 100. Douchy est inchangé à 1025. Dourges est un peu mieux à 333, ainsi que l'Escarpelle à 1091. Flines très voulu se partage à 90 pour éviter une hausse trop brusque, ce qui laisse prévoir le cours de 100 francs avant peu, ainsi que nous l'avions écrit, il y a quelques jours. Lens est discuté à 801, le dixième à 80,50. Liévin résistant à 4559, le 300e à 151,75. Ligny en avance à 605. Marles 70 % a des preneurs à 3105. Le 20e est bien travaillé à 156,25. Ostricourt conserve son cours de 2090. Vicoigne celui de 1200.

Notons la bonne tenue de Denain-Anzin à 2190 pour l'action ancienne et 2150 pour l'action nouvelle.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratis.

Habillez-Vous A FAIDHERBE

17, Rue Nationale, LILLE

Voir ses séries incomparables de

Vêtements tout faits

pour Hommes, Garçonnets, Enfants

Voir ses Tissus Hautes Nouveautés pour

Vêtements sur mesure

Coupe élégante Façon soignée

FÉDÉRATION DU LIVRE Lille-18e Section

Le Gérant : J.-L. Callemin.

Lille. 44, Rue des Bouchers

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 29 Novembre 1906

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	95 75	95 95
3 0/0 amortissable	...	...
Italiens	...	103
Russe consolidé 4 0/0	...	76 80
Russe 3 0/0	...	64
Argentin 1896	...	94 90
Argentin 1900	...	...
Serbe 5 0/0 nouveau	...	...
Serbe 4 0/0	84 87	85 10
Brésil 5 0/0	...	97
Brésil 4 0/0	85 95	86 10
Espagne 4 0/0	95 26	95 35
Portugais 4 0/0	...	71 35
Turc unifié	94 62	94 70

Etablissements de Crédit

Banque de France	...	4050
Banq. Paris et Pays-Bas	1659	1687
Compt. nat. d'Escompte	...	691
Crédit Foncier	...	700
Crédit Lyonnais	1201	1209
Société Générale	...	662
Banq. fr. Comm. et Ind.	...	...
Société franc. Mines d'Or	...	...
Robinson Bank	...	...
Banque Ottomane	680	682
Banque Imp. d'Autriche	...	...

Chemins de fer. — Transports

Actions

Est	...	...
P.-L.-M.	...	1811
Midi	...	...
Nord	...	1735
Orléans	1340	1340
Ouest	...	...
Métropolitain	491	492
Omnibus	948	933
Wagons-Lits	...	365
Traction	...	...
Thomson-Houston	744	744
Est-Algérien	...	...
Industrielle Electrique	...	...
Lombards	...	...
Méridionaux Italiens	...	...
Nord-Espagne	276	276
Saragosse	427	427
Andalous	244	244

Valeurs Industrielles

Suez	...	4500
Dynamite Centrale	...	620
Gaz Parisien	367	370
Métaux	...	488
Sels gemmes	400	402
Sosnowice	1263	1275
Tabacs Ottomans	447	457
Karlik	...	...
Briansk	315	319
Meridiano	...	639
Tharsis	218 50	218
Rio-Tinto	1944	1948
Laurium Gréc	...	75 25

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	42 75	42 25
Cap Cooper	213	218
Goldfiels	91 25	90 25
De Beers	537	535
East Rand	95 25	95 25
Ferreira	470	465
Geldenhuis Estate	...	83
Gorg	...	36
Randfontein	127 50	128 50
Mozambique	...	20 50
Rand Mines	147	145
Randfontein	...	37 75
Robinson Gold	187 50	187

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture.	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	540	539 25
— 1869 3 0/0	445 25	447
— 1871 3 0/0	403	404
— 1875 4 0/0	550	550
— 1892 2 1/2	373	375
— 1893 2 0/0	451 75	451 75
— 1899 2 0/0	416 75	417
—Métro 1904 2 1/2	...	...
Marseille	...	...
Amiens	118	...
Bordeaux	512	510
Lyon	103	102 50
Lille 3 0/0	...	...
Crédit Fonc., bons 1887	70 25	70 75
— — 1888	70 25	70 25
Communales 1879	477	479 75
— 1880	497	498
— 1891	396 25	395
— 1892	462	462
— 1899	474	474
Foncières 1879	501 25	500
— 1883	436	435
— 1885	468	466
— 1886	482	479
Bône-Guelma	443 50	436
Département 3 0/0	...	...
Economiques 3 0/0	422 50	422 50
Est Algérien	479	480
Ouest Algérien	420 50	420
Est 3 0/0 ancien	444 50	445 25
— 3 0/0 nouveau	439 50	438
— 2 1/2 —	417	415
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	436 50	434 50
— 3 0/0 nouveau	435 25	434
— 2 1/2 —	403	402
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	454 50	454 50
— 3 0/0 no.	453 75	454 50
— 2 1/2	411	410
Orléans 3 0/0 ancien	445	445
— 3 0/0 nouveau	439 50	440
— 2 1/2	402 25	402
Ouest 3 0/0 ancien	431	433 25
— 3 0/0 nouveau	439	442 50
— 2 1/2 —	403	400
Sud France 3 0/0	471 25	471 50
Andalous 5 0/0 1re serie	338	338
— 3 0/0 2e série	340	340
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	375	376
— 3 0/0 2e —	369 75	371
— 3 0/0 3e —	382	382
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	399 50	400
— 3 0/0 2e —	395	394 50
Pampelune 3 0/0	368 50	369
Autrich. anc. 1re hyp.	442	442
— nouv. 1re hyp.	431	430
Lombards	537 75	537 25
Wagons-Lits	504	508
Suez 5 0/0	606	608
Suez 3 0/0	481 50	480 50
Panama 5 0/0	...	...
— 3 0/0	...	...
— 4 0/0	...	...
Panama 1er série	...	...
2e —	...	...
3e —	...	...

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

		Cours du jour
Rente belge 3 0/0	99 56	99 50
Ville d'Anvers 1887	106	105 50
Anvers 1902	100 75	100 50
Ville de Bruxelles 1868	...	...
Bruxelles 1902	106 75	106 25
Ville de Gand 1896	88	91 75
Lots Congo	77	77 75
Banque Nationale	4550	4550
Fond. Chemins Congo	4412	4410
Div. Tr. Bruxellois	921	917
Angleur	467 50	472
Cockerill	1890	1885
Ougrée	1522	1510
Sarrebrück	...	...
Anderlues	1162 50	1162 50
Berninsart	615	611
Bois-d'Avoy	1160	1165
Borinage Central	...	...
Charbonnages Hainaut	185	...
Chevlières à Dour	...	1920
Espér. et Bonne-Fortune	1170	1172 50
Fontaine l'Evêque	2325	2300
Gouffre	...	447
Grand-Buisson	1112 50	...
Grande-Machine	5162	5175
Hornu	2730	2707
Houillères-Unies	411 50	408 50
Levant du Flénu	6440	...
Marchienne	...	897
Mariemont	2125	2140
Noel Sart Culpart	2240	2325
Nord de Charleroi	3050	3012 50
Patience Beaujonc	1325	1320
Produits au Flénu	1950	1900
Réunis de Charleroi	2185	2190
Sacré-Madame	3840	3800
Trieu-Kaisin	1090	1094
Asturienne	7172 50	7150
Métola	570	...
Vieille-Montagne	963 50	962 50
Djebels-Mansser	520	...
Katanga	1062 50	1050
Sidérurgie	1735	1762 50
Métropolitain	494	497
Briansk	310	...
Dniéprovienne	1965	1522
Métallurg. Russo-Belge	1180	1177 50
Mécaniques et Locomot.	...	680

BOURSE DE LILLE

Aniche	1590	1595
Anzin	8250	...
Bully-Grenay	5200	5100
— (50e)	103 25	103
Bruay	860	860
Carvin	...	...
Carvin 5e	322 50	322
Clarence	354	346
Courrières	2665	2669
Crespin	100 25	100
Douchy	...	1025
Dourges	331 50	333
Decouvrt	...	...
Escarpelle	1091	1091
Ferfay	...	...
Ferques	...	...
Flines	85 50	90
Lens (500m)	384	391
— (1000m)	81	80 50
Liévin	4560	4559
— (300e)	152	151 75
Ligny	601	605
Marles 70 0/0	...	...
Marles 20 0/0	3110	3105
Marly	...	...
Meurchin	...	...
Merchin (20e)	2610	...
Ostricourt	...	2090
Thivencelles	336	...
Vicoigne (20e)	1200	1200
Denain-Anzin	2150	2190
Campagnac	210	215
Auncourt	820	...

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, à Lille.

FEUILLETON du 30 NOVEMBRE.— N°103

LA Belle Ténébreuse

par Jules MARY

QUATRIÈME PARTIE

LE JOUEUR D'ORGUE

IV

— Daguerre, n'ez-vous toujours ?

— Qu'est-ce que cela prouve ? Ne puis-je pas avoir été blessé en duel ?

— C'est matériellement impossible, dit Gérard, de par la position même de la blessure.

— Vous entendez, Daguerre ?

— Oui.

— Pour la seconde fois, nous vous conseillons l'aveu complet, l'aveu sans réticence, si vous voulez vous attirer l'indulgence de vos juges.

Daguerre paraît en proie à une horrible anxiété.

Quoi qu'il en dise, quoi qu'il en fasse, il est perdu.

C'est son orgueil, seulement, qui se révolte contre cet aveu.

Il baissa la tête.

— Daguerre, disait le président, vous reconnaissez-vous coupable ?

— Eh bien, oui ! laisse échapper le misérable, sourdement. Oui, c'est moi... vous entendez bien, c'est moi !...

Et il tombe, anéanti, brisé, près de Beaufort.

— Malheureux ! malheureux ! disait celui-ci.

Et se tournant vers son avocat :

— Défendez-le. Sauvez sa tête !

L'avocat demanda la parole et, dans une courte improvisation recommanda Daguerre à l'indulgence du jury.

Celui-ci se retira pour délibérer.

Daguerre fut emmené. Beaufort resta dans la salle.

Au moment où il sort, Daguerre lance ce mot à Gérard :

— J'ai encore le temps de me venger, mon fils !...

Le docteur baisse les yeux, il pense à Marceline, à Modeste.

Il interroge sa conscience : elle ne lui reproche rien. Il interroge sa pitié : elle reste silencieuse. Il interroge son cœur : il reste froid. Cet homme n'est pas son père ! Il se détourne avec dégoût et tend les bras à Beaufort qui s'y jette. Et il le serre sur sa poitrine où grondent des sanglots qu'il retient avec peine.

Le jury n'est pas resté longtemps en délibération.

Il rentre dans la salle. La cour reprend place.

Le chef du jury se lève :

A l'unanimité, l'accusé Daguerre est coupable... A l'unanimité, l'accusé Beaufort est innocent !

Le chef du jury se tait.

Il n'y a pas pour Daguerre, de circonstances atténuantes.

On l'introduit.

Gérard, resté près de Beaufort, lui tend un court poignard.

— Donnez-lui cet arme, au malheureux, mais donnez-la-lui... au nom de son fils...

Beaufort est allé entendre le verdict auprès de Daguerre, sur le même banc des accusés.

L'attention générale est fixée sur la cour, sur le président qui prononce la sentence.

Et la sentence est une condamnation à mort.

Beaufort glisse le poignard entre les doigts de Daguerre